

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 20 novembre 2020  
CO 128 DE

Page 1/2

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..94  
Présents : .64  
Votants : ..78

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André (arrivée 14h25), DAVID Guy, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, FRANCONY Michel, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BRENIAX Denis (départ 16h35), DELBROUCQ Denis (départ 16h25), MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, DUQUET Jean-Pierre, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean-Pierre, FEVRE Michel, CASTELLA Damien (départ 16h25), PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly (16h50), LEROY Pierre, MORIN Françoise (départ 16h50), GIRARD Colette, LETONDOR Jean-Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence (départ 16h30), BERTHOD-BLANC Aurélien, SOUDAGNE Marie-Madeleine (arrivée 15h55), BAHL Catherine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean-Luc, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge (départ 16h55), RIGOLET Serge (départ 16h25), SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAUBIER Bernard (Vice-Président) à COLIN Christian, PETIGNY Loïc à DEPIERRE Valérie (Vice-Présidente), DECOTE Yves à Jean-Luc LETONDOR, BERTHELIER Roland à GIRARD Colette, VILLALONGA Patrice à RIGOLET Serge, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, BRUNEL Bernard à CETRE Jean-François (Vice-Président), MORBOIS Christelle à GAILLARD Jean-François (Vice-Président), CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique (Président), SEIGLE-FERRAND Antoine à BAHL Catherine, ROMANET Claude à DOS SANTOS Laetitia, TRONCHET Guy à FRANCONY Michel, BOHEME Catherine à CETRE Michel (Vice-Président), YANARDAG Mikhaël à GENIN Marcelle

Pouvoirs transmis à des Suppléants : RENAUD Jean-Marie à DAVID Guy, MURCIER Alain à QUATREPOINT Eric, GAHIER Dominique à MORIN Françoise.

Etaient Excusés : LAMY Bénédicte, MOREL Denis, LANIESSE Michel, REYNAUD Armande, FLEURY Michèle, ONCLE Bernard.

Etaient absents : VIENNET Rémy, BOUDRY Jeanne (départ 15h40), PINGAT Martine, HENARD Stéphane, CARDOT Audrey, GAVAT William, GROS Roger, BENETRUY Sylvain, JOURD'HUI André, JACQUES Sébastien, WESTERVELD Dinand, ACCARY Cédric, Comptable Public de la CCPAS.

Secrétaire de séance : Colette GIRARD

Convocation faite le : 13 novembre 2020

**Objet : Fin des tarifs réglementés électricité et gaz.**

**Rappel**

Les anciennes Communautés de Communes du Comté de Grimont Poligny et Arbois Vignes et Villages avaient décidé en 2016 d'adhérer au groupement de commande pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche Comté, relayé au niveau départemental par le SIDEC du Jura.

L'ancienne Communauté de Communes du Pays de Salins n'avait pas souhaité adhérer car l'électricité et le gaz sont achetés en direct à la Régie Municipale d'Electricité de Salins les Bains.

La loi 2019 – 1147 du 8 novembre 2019 a entériné la fin des tarifs réglementés de vente d'énergies qui prendront automatiquement fin le 21 décembre 2020.

Il convient donc pour la CCPAS de trouver un autre fournisseur d'énergie pour les bâtiments rattachés à la Régie Municipale d'Electricité de Salins.



-----  
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 20 novembre 2020  
CO 128 DE (SUITE)

Page 2/2

**Objet : Fin des tarifs règlementés électricité et gaz**

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré :

76 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention

1 / RATTACHE les bâtiments desservis par la Régie Municipale d'Electricité de Salins au groupement de commandes d'énergie géré par le SIDEC, à savoir :

- Pour le gaz : salle des communes
- Pour l'électricité :
  - Relais assistantes maternelles
  - Médiathèque
  - Bureaux Mélincols
  - Local sous-sol Mélincols
  - ALSH
  - Crèche
  - Salle des Communes
  - Pompe de relevage des eaux de la ZA des Faïenceries
  - Eclairage de la ZA des Faïenceries

2 / AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

